



Monsieur le Recteur

Je fais cette déclaration au nom des commissaires paritaires du SE-UNSA présents dans les CAPA-FPMA des corps de certifiés ; agrégés , PLP; CPE; et EPS.

Pour la troisième année consécutive, nous tenons d'abord à réaffirmer notre opposition à l'annonce préalable du projet d'affectation à nos collègues. Pour, nous il s'agit là de créer la suspicion sur le travail des commissaires paritaires et c'est inacceptable. De plus, cette annonce du projet place nos collègues en situation de stress: ceux qui ont ce qu'ils voulaient ont peur que ça change, ceux qui ne l'ont pas contestent et espèrent vraiment que ça change. L'information incertaine n'est jamais rassurante.

Les suppressions massives de poste se poursuivent et tous les ans elles ont des conséquences sur le mouvement. On nous annonce que ça va continuer pour 2012. Année après année, les moyens donnés à l'Ecole de la République sont rabotés fortement.

La politique de suppressions de poste est pourtant en contradiction avec le manque flagrant d'enseignant titulaire dans certaines disciplines en particulier dans la voie professionnelle.

Comme le SE-UNSA l'a affirmé dans les instances nationales, une discussion sur les capacités d'accueil dans les académies serait de nature à lever un certain nombre d'incompréhensions. Il ne s'agit pas pour nous de confondre les prérogatives de chacun. Nous ne sommes pas décideurs mais nous voulons un réel dialogue social au CTPA sur ce point là.

Cette année dans notre académie, le remplacement va être fortement impacté par les suppressions de postes, avec de nombreuses mesures de carte scolaire TZR.

Les collègues en mesure de carte scolaire sont dans une situation de grande incertitude. Soit ils se projettent sur un poste fixe et finalement restent sur une ZR. Soit ils sont en mesure de carte et se retrouvent très éloignés du RAD pérenne qu'ils avaient et, donc, de leur domicile, de leur vie de famille. Au téléphone nous sentons bien leur incompréhension et parfois leur colère. Nous proposerons des annulations de mesure de carte chaque fois que ce sera possible de trouver un TZR volontaire sur les postes obtenus par vœu départemental.

La situation des TZR ne va pas s'arranger en diminuant leur nombre. Pour l'UNSA, il faut absolument d'un côté pérenniser l'existence d'un vivier suffisant de TZR sur des zones restreintes et d'un autre côté permettre aux TZR d'atteindre un poste fixe par vœu commune plus rapidement avec un barème adapté.

D'autres sujets d'incertitude cette année ce sont les changements importants dans les postes

offerts au mouvement entre ce qui a été affiché sur SIAM et ce qui a été pris en compte réellement. Si nous savons bien que l'affichage sur SIAM n'est qu'indicatif et que tous les postes sont susceptibles d'être vacants, cette année, ce n'est même plus une indication dans de nombreuses disciplines.

Nous tenons également à exprimer une inquiétude sur une tendance à l'individualisation des situations. Nous comprenons et partageons la nécessité de bonifier les dossiers médicaux et sociaux et de les prendre en compte dans le mouvement même si nous constatons dans certaines disciplines une hausse importante des demandes qui est inquiétante. Par contre nous trouvons risqué et dangereux de régler des situations difficiles dans les établissements par des bonifications sur voeu commune au moment du mouvement. Ces situations doivent être traitées à la fois en amont dans les établissements et ensuite éventuellement lors de la phase d'ajustement. Il n'est pas acceptable pour nous que l'on bonifie et priorise des mutations sur voeux précis dans le cadre du mouvement pour régler des conflits ou des dysfonctionnements. Il serait dangereux de faire le mouvement en plaçant les personnes en fonction des situations personnelles, sans respect des règles définies et avec l'avis contraire des CAPA concernées. Les règles du mouvement protègent tout le monde et sont la garantie de l'équité. Ce sujet sera abordé à nouveau dans la CAPA des CPE.

Pour terminer, nous tenons à remercier les gestionnaires des différentes disciplines de la DPE avec qui nous pouvons travailler et échanger dans la phase de préparation et qui effectuent leur travail dans des conditions difficiles. Les réorganisations et les suppressions de postes touchent pleinement les personnels administratifs et pour l'UNSA cela contribue à dégrader le service public d'Education